

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève

**Band:** 14 (1936)

**Artikel:** Objets et médailles concernant le général Dufour

**Autor:** Chapuisat, Edouard

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727776>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## OBJETS ET MÉDAILLES CONCERNANT LE GÉNÉRAL DUFOUR

EDOUARD CHAPUISAT.



Le Musée d'Art et d'Histoire conserve plusieurs souvenirs du général Guillaume-Henri Dufour. Il faut les considérer avec respect. Ce grand citoyen, qui joua en Suisse un rôle si important et dont le nom était honoré dans toute l'Europe grâce à ses travaux scientifiques et à sa sagesse, mérita bien des hommages. Mais peut-être serait-il particulièrement sensible à celui que peut lui rendre notre génération. Le recul du temps n'a pas diminué la valeur de ses actes: bien au contraire. Je défie les Suisses qui défilent devant telle vitrine de nos collections historiques de ne pas être émus en voyant le petit porte-crayon avec lequel il signa l'armistice de la guerre du Sonderbund, mettant ainsi fin à des luttes fratricides.

Et si, gagnant le Cabinet de numismatique, dont M. le Dr Roehrich est le très savant conservateur, on prend soin de remarquer les médailles frappées à l'effigie du général, les menus objets — cette clef de montre, en particulier, ou ces boutons portant son portrait — qui tous proclament sa popularité, on fait un retour sur soi-même. Avons-nous jusqu'ici, nous, gens du vingtième siècle, assez admiré ce bon forgeron de la Suisse moderne ?

Le Musée n'est, d'ailleurs, pas seul à garder pieusement des témoignages qui doivent nous instruire et ces lignes ont pour but de décrire quelques-uns de ceux qui reposent dans une collection particulière, enveloppée elle-même dans une atmosphère familiale, faite à la fois de noblesse et de simplicité.

Les archives du général Dufour, que conserve avec tant de soin M<sup>me</sup> Ernest de Beaumont-L'Hardy, sa petite-fille, à Genève, comportent, avec des documents qu'elle voulut bien m'autoriser à utiliser, bien des objets reçus en don ou recueillis par Dufour au cours de sa longue et magnifique carrière (*pl. XV-XVI*). Ils sont tous fort bien classés et permettent de jalonner la vie de leur ancien propriétaire, grâce aux dates ou aux inscriptions marquées sur plusieurs d'entre eux. Si modeste qu'ait été

Dufour malgré sa renommée européenne, il attachait une importance sentimentale à ces pièces qui évoquaient pour lui les principales époques de son existence: plusieurs d'entre elles portent des indications écrites de sa main. Ingénieur, militaire, cet homme de science, féru d'archéologie, appliquait son esprit de méthode non seulement aux grandes affaires qu'il avait à traiter, mais aussi à ses affaires domestiques. On n'est donc pas surpris de voir des albums préparés et annotés minutieusement par Dufour, ni des collections heureusement groupées.

Nous employons le mot de « collections »; certes on en voit comportant des pièces plus nombreuses et d'une valeur marchande plus sensationnelle: on n'en voit pas de plus émouvantes à la fois par leurs origines et par les souvenirs qu'elles évoquent. Ce n'est pas seulement Dufour qui nous apparaît lorsque nous les considérons, mais une page de l'histoire de la Suisse à l'heure de son développement, au milieu de ce « stupide dix-neuvième siècle », assez intelligent, cependant, pour doter la Suisse d'un Dufour.

Les manuscrits sont là, qui attestent le labeur, infiniment varié, de notre illustre compatriote; sa bibliothèque — technique et littéraire, car on sait que le général, auteur de tant de savants ouvrages, mettait Horace au premier plan — laisse à peine quelque place aux murailles pour leur permettre de présenter un tableau, souvenir lui aussi, ou de caractéristiques gravures. Et il y a les portefeuilles, contenant tant de documents faisant revivre les charges et les honneurs dont Dufour fut revêtu, ou tel moment particulièrement grave de son existence.

L'un de ces portefeuilles s'ouvre sur les armoiries qui furent données au général lorsqu'il fut nommé bourgeois d'honneur de Berne. La tradition voulait que tout bourgeois portât des armoiries. Or les Dufour n'en ont pas, encore qu'au seizième siècle, Paul Dufour, de Bourdigny, soit qualifié d'*honorable*, ce qui semble établir qu'il remplit une charge publique. Mais Berne, qui tient à compter Dufour parmi ses bourgeois, ne se laisse pas démonter pour si peu et, en 1848, Dufour est mis au bénéfice d'armoiries dont voici la détermination héraldique: *Argent parti de gueules, avec haches en sautoir, l'une et l'autre en pointes et une étoile à six rais*<sup>1</sup>.

Dans un autre portefeuille sont rangés tous les portraits gravés que, du temps de Dufour et après lui, sa famille put retrouver. Le général fut le citoyen suisse qui tenta le plus souvent le crayon, le pinceau et le ciseau des artistes. Ceux-ci ne furent pas toujours d'entre les plus grands; il n'est pas donné à chacun d'être un Ary Scheffer ou un James Pradier; mais tous s'essaient à reproduire ses traits; ils couraient leur chance parce qu'ils savaient bien que jusque dans les chalets les plus reculés des Alpes les compatriotes de Dufour aimaient à voir le visage de celui qui représentait à leurs yeux le type du « Père de la Patrie ». Lorsqu'ils ne possédaient pas

<sup>1</sup> Nous avons décrit ces armoiries dans notre ouvrage sur *Le général Dufour*, p. 151, note, auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur pour ce qui concerne la vie de Dufour et les événements auxquels il fut mêlé.

de portrait de Dufour, les montagnards le sculptaient sur le fourneau de leur pipe. Cela devint même une industrie; on appelait en dialecte suisse-allemand ces pipes des *Düfourli*.

La collection de portraits conservés dans les Archives Dufour n'est pas complète; on trouve dans plusieurs bibliothèques suisses des portefeuilles analogues, en particulier à la Bibliothèque nationale, à Berne, et à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Bien des particuliers possèdent, eux aussi, des gravures, des bustes ou des cires représentant Dufour, qui ne figurent pas tous dans les collections publiques. Il serait intéressant d'avoir enfin les divers portraits gravés ou autres du général, vu la place qu'il occupe dans notre histoire nationale.

\* \* \*

Mais laissons cela. Constatons seulement encore que nous ne saurions signaler ici tous les objets rassemblés par Dufour au cours de sa longue carrière, comme par ses descendants, et aujourd'hui classés dans ses archives. Il en est, pourtant, qui méritent une mention spéciale, étant donné les événements auxquels ils se rapportent. La collection des médailles est, à cet égard, tout-à-fait suggestive. Si nous en détaillons quelques-unes, nous pourrons nous rendre compte aisément de la faveur avec laquelle certains travaux de Dufour furent accueillis par ses contemporains ou de quel côté se portait son attention de collectionneur, car, nous l'avons dit, il aimait à conserver des souvenirs marquant les étapes de sa vie.

A quelle époque put-il entrer en possession de cette médaille d'argent frappée par la Société des Arts de Genève, médaille qui porte au revers la date de 1780<sup>1</sup>? Je l'ignore. A cette date, Dufour n'est pas encore né; il ne verra le jour à Constance qu'en 1787; la médaille en question ne lui était donc pas destinée. Faut-il croire qu'elle lui fut cependant attribuée, à telle ou telle occasion, étant donné l'intérêt qu'il portait à la Société des Arts? Ou que, précisément à cause de son attachement à tout ce qui touchait à la Société, il en fit l'acquisition pour sa collection particulière? Il est difficile de se prononcer. Mme Maurice Bedot-Diodati, archiviste de la Classe des Beaux-Arts de la Société, qui voulut bien, à ma demande, entreprendre des recherches, n'a pas trouvé de renseignements concernant cette médaille. Elle a pu vérifier, cependant, plusieurs dates concernant les relations de Dufour avec la Société; son admission en qualité de membre, tout d'abord, admission qui fut approuvée le 19 décembre 1817 (Dufour est mentionné avec son grade de capitaine); puis, le 16 février 1819, sa nomination aux fonctions de secrétaire.

<sup>1</sup> Les médailles signalées avec un astérisque dans cet article se trouvent aussi dans les collections du Cabinet de numismatique du Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Qu'il me soit permis de remercier ici M. le Dr A. Roehrich, conservateur, qui voulut bien procéder avec nous à des vérifications nécessaires. Son amabilité et sa grande compétence me furent très utiles.

Le 14 décembre 1868, Dufour reçoit un hommage plus solennel de la part de ses collègues. Le registre porte, en effet, que « le Président (de Candolle) propose au nom du bureau que, vu les mérites, la réputation et les services rendus par M. le Général Dufour, soit dans sa carrière militaire, soit comme ayant présidé deux Congrès européens, soit dans la Société même, comme ayant contribué efficacement à la constitution de la Société et des trois classes et lui avoir pendant quarante et un ans rendu des services signalés, la Société rende hommage à M. le Général Dufour en lui donnant une position exceptionnelle non prévue par le règlement et sans précédent, celle de Président honoraire. Cette proposition est approuvée de vive voix; elle est adoptée à l'unanimité. »

Il n'est pas question dans ces lignes de l'attribution d'une médaille à Dufour. Remarquons toutefois que, dans son étude sur *la Société des Arts*, Jules Crosnier rappelle que les coins des médailles frappées par la Société « ont servi pour tous les concours possibles et qu'en maintes circonstances on les employa ».

La médaille dont il s'agit ici et que Dufour conserva si précieusement porte une composition dans le style de la fin du dix-huitième siècle, avec attributs scientifiques et artistiques, en légende circulaire: *Ex utili labore vera gloria* et, en exergue: *Societas genevensis / artium promotrix / C.M.F. /*. On lit, sur le revers, entourée d'une couronne de chêne surmontée des armoiries de Genève et de la devise *Post Tenebras Lux*, l'inscription suivante: *1<sup>er</sup> Prix / de dessin / 1780 /*. Cette médaille, en argent, est du module de 50 mm.

Peut-être évoquait-elle pour Dufour un autre souvenir que celui des services qu'il rendit à la Société des Arts; peut-être se voyait-il de nouveau enfant, élève au Collège, vendant pour quelques sous à ses petits camarades les portraits des grands hommes que son crayon lui avait suggérés; peut-être aussi songeait-il à ceux qu'il faisait pour sa mère, l'habile brodeuse, ou encore aux travaux auxquels l'astreignait Arlaud dont il fut l'élève avant que la science ne l'accaparât... Si son talent de dessinateur ne fut jamais assez poussé pour qu'il méritât une médaille du genre de celle dont nous parlons (il excellait dans le dessin technique, mais, au dire de sa fille Amélie, ne pouvait être classé comme artiste), Dufour devait connaître bien des témoignages flatteurs et obtenir bien des récompenses dans d'autres domaines.

Au lendemain de la guerre du Sonderbund, où il se distingua autant par sa modération que par ses talents militaires, une médaille est frappée à son effigie<sup>1</sup>. Celle qui lui est remise est en or. Du module de 30 mm., elle porte son buste avec épaulette. Due au graveur Antoine Bovy, elle offre cette légende circulaire: *Le général Dufour commandant en chef de l'Armée fédérale*; en exergue la signature *A. Bovy*. Au revers: une croix fédérale entourée de branches de lauriers; sous la croix: *L'Armée / a bien mérité / de la Patrie /*; légende circulaire: *Le Peuple suisse à l'armée fédérale*; en exergue: *Nov. 1847*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette médaille a été reproduite en commémoration du 2 juin 1884.



Pl. XV. — Médailles ayant appartenu au Général Dufour et frappées en son honneur. Collection de M<sup>me</sup> de Beaumont-L'Hardy, Genève.



Pour saisir toute la valeur morale de cet hommage artistique, il faut se reporter à l'époque où la Suisse, profondément divisée, voyait sévir la guerre civile. Par une tactique habile, Dufour a pu réduire ses adversaires à l'impuissance, puis, agissant autant en magistrat qu'en militaire, il réussit à apaiser les esprits et à recueillir des témoignages d'admiration de ceux-là même qu'il contraignit à déposer leurs armes. La Suisse entière lui est alors reconnaissante de n'avoir pas brisé ou compromis par des mesures sévères l'union fédérale qui, grâce à lui, peut bientôt se reconstituer sur des bases de confiance et de sécurité.

La Diète helvétique sait ce qu'elle lui doit. Elle tient à se faire l'interprète du pays en donnant au général Dufour une preuve tangible de sa reconnaissance. Le 10 janvier 1848, sur la proposition des députés des cantons de Berne et de Zurich, et avec l'assentiment des députés des cantons mêmes qui faisaient partie du « Sonderbund » brisé par Dufour, la Diète décide de lui offrir, avec une somme de quarante mille francs (dont il distribuera une partie à des œuvres philanthropiques nées de la guerre civile), un sabre d'honneur. Ce dernier lui sera remis à fin mars par une délégation spéciale de la Diète, composée de MM. Frey-Hérozé, Müller et Schmidt, qui se présente devant sa villa de Contamines dans un landau à quatre chevaux, avec, sur le siège, l'huissier revêtu du manteau aux couleurs fédérales.

Le témoignage est touchant. La pièce d'art est belle.

Ce sabre d'honneur est enfermé dans un fourreau de bronze doré; la lame est recouverte, elle aussi, de bronze doré. De la garde à la pointe, le sabre mesure 101 cm. La garde mêle l'ivoire au bronze doré; sur l'arête qui unit le pommeau à la coquille, on lit: 1847. G. H. Dufour; très ouvragée, la coquille évoque par trois personnages le serment des trois Suisses. Sur l'arête du sabre, ces mots: Theodor Kallenberg, Fourbisseur; sur le plat: d'un côté, ornements divers avec la croix fédérale précédant l'inscription: *Die Eidgenossenschaft ihrem*; de l'autre, *General H. I. Dufour*. (Les lettres H. I. correspondent à la première et à la dernière lettre du prénom *Henri* porté par Dufour; je rappelle, à ce propos, que Dufour, à son baptême, n'avait reçu que ce prénom; son père ajouta plus tard celui de Guillaume, afin de le distinguer de plusieurs autres « Henri Dufour ».)

Le fourreau est fort bien travaillé. Il comporte une série d'ornements gravés, flambeaux, drapeaux, casques.

Lorsque, dix ans après la campagne du Sonderbund, il se trouve de nouveau à la tête de l'armée, Dufour est l'objet, partout où il passe, des manifestations les plus émouvantes. Mais le général n'est pas seulement un homme de guerre et un pacificateur de grande classe (car, en dépit du paradoxe, il est l'un et l'autre), il demeure aussi le savant et ce savant est lui-même doublé d'un dessinateur minutieux. Ce n'est pas en vain que l'enfant d'autrefois a suivi les leçons d'Arlaud, que, plus tard, il s'est lancé dans des compositions de l'antique sans doute assez peu originales, mais qui lui permirent de se faire la main.

A l'Ecole polytechnique, à l'Ecole d'application du génie, à Metz (où il est le premier de sa division), il a fait preuve d'un talent d'ingénieur remarquable. A Corfou, il dresse les plans des fortifications. A Lyon encore, qu'il s'agit, en 1815, de mettre en état de défense contre les armées du prince de Schwarzenberg, il se distingue par la précision de ses relevés comme par l'importance de ses projets. Puis c'est le retour à Genève, ses deux fonctions, l'une d'ingénieur de la République et canton de Genève, l'autre d'officier d'état-major de l'armée fédérale. Dufour entreprend alors une œuvre monumentale: la carte topographique qui porte aujourd'hui son nom. Il l'établit sur des données mathématiques et sur des bases de projection et de figuration nouvelles. Il présente une image telle du sol helvétique, il permet au lecteur de sa carte d'avoir d'emblée une idée si exacte de ce qu'il a sous les yeux, que tous les ingénieurs se lèvent pour l'applaudir et que les états-majors étrangers tentent d'obéir au modèle qu'il leur offre.

Bien vite la réputation de la « carte Dufour » déborde la frontière helvétique; en Suisse même, on est en mesure d'apprécier l'inestimable service rendu par Dufour et ses collaborateurs (parmi lesquels son gendre, L'Hardy) non seulement à l'armée, qui se trouve dotée d'un instrument de travail de premier ordre, mais encore à tous ces citoyens qui, les beaux jours d'été venus, partent, le sac au dos, pour gagner les Alpes. Si, avec l'Armée, le Club alpin marque à Dufour sa reconnaissance de manière particulièrement flatteuse, les organisations scientifiques lui décernent maints brevets. En 1857, il reçoit à l'Exposition de Berne une médaille d'or qu'il conservera dans un écrin rouge et qui, d'une dimension de 55 mm., porte, de face, trois personnages: l'Helvétie s'appuie de la main gauche sur l'écusson fédéral, tandis que, de l'autre, elle tient une couronne; à sa gauche, un forgeron; à sa droite, un agriculteur; à leurs pieds, des attributs divers; en légende circulaire: *Civi bene merito Patria*, et encore: *Ant Booy, sc. et Alb. Walch, inv.* Au revers de la médaille, une couronne de chêne entoure cette inscription: *W. H. Dufour* (ce *W.* représente la première lettre de la traduction allemande du prénom de Dufour: *Guillaume* = *Wilhelm*); autour de la couronne elle-même, cette inscription: *Certamen artium in Helvetia \*Bernæ MDCCCLVII\**.

Malgré les hommages qui affluent à Contamines, le général poursuit son travail de cartographe, car il n'entend pas se contenter d'une réussite fragmentaire; il veut que toute la Suisse et non pas seulement certaines de ses régions soit portée sur la carte. Avec un zèle toujours plus ardent et une science toujours plus précise, il lève des plans, assisté d'ingénieurs remarquables. En 1863, enfin, l'œuvre est achevée. Le 30 janvier 1864, le Conseil fédéral lui manifeste, une fois de plus, la reconnaissance nationale en lui adressant une lettre de remerciements et de félicitations. Le 5 juin de l'année suivante, Dufour voit de nouveau se présenter chez lui une délégation officielle, composée, cette fois, d'un membre du Conseil fédéral, M. Challet-Venel, et du major Siegfried, qui a pris une part active à l'établissement de la carte.

Cette délégation est chargée de lui remettre, au nom du gouvernement, un surtout de table en argent, comportant deux coupes superposées et montées sur un pied ouvrage, orné de personnages — des enfants — évoquant le travail technique nécessité par l'entreprise de Dufour. Au flanc de la plus grande des coupes: *Au général Guillaume-Henri Dufour, auteur de l'Atlas topographique de la Suisse, Au nom de la Confédération, le Conseil fédéral, le 5 juin 1865.* Cette pièce, que surmonte une Helvetia tenant dans sa main droite une couronne et s'appuyant de la gauche sur un écusson portant la croix fédérale, mesure 75 cm. de hauteur.

Mais, indépendamment du Conseil fédéral, les officiers de l'état-major de l'Armée suisse tiennent à donner à leur tour une preuve de leur admiration au général. En 1866, ils font frapper une médaille d'or pour rappeler l'achèvement de la carte désormais indispensable à tout exercice tactique. Autour de l'effigie de Dufour la légende: *Guillaume-Henri Dufour général*; au dessous, la signature de l'artiste *A. Bovy*. Le revers de la médaille porte l'inscription suivante, entourée d'une couronne de chêne et d'edelweiss:

*Au / patriotisme / à l'énergie / persévérande, à l'art / et à la science / qui dotèrent la Suisse / de la / Carte Fédérale / l'Etat-Major / reconnaissant 1866 /.*

Cette médaille, l'une des plus belles œuvres d'Antoine Bovy, est du module de 60 mm.

(Au commencement de la même année 1866, le général Dufour a reçu une lettre de l'empereur Napoléon III, son ancien élève à l'Ecole d'officiers de Thoune, lui annonçant qu'il lui a décerné le grand cordon de la Légion d'honneur; ce grand cordon est suivi de l'étoile en diamants. Le Conseil fédéral ne manque pas de l'en féliciter, car la distinction est rare; elle honore, avec le général, son pays.)

Parmi les autres médailles d'or que l'on trouve dans les archives Dufour, signalons encore celle qui porte l'effigie de l'empereur Napoléon III, entourée de ces mots: *Napoléon III Empereur*; sous le buste, la signature *H. Ponscarme F.[ecit]*. Au revers, les mots *Général Dufour*, entourés de cette légende: *Exposition Universelle MDCCCLVIII à Paris \* Récompenses \**. Cette médaille est de 50 mm. de diamètre et fut obtenue par Dufour lors de la présentation de la carte topographique de la Suisse à l'Exposition universelle de Paris. Sur l'écrin: *Médaille d'honneur 1867*.

L'un des écrins de la collection des archives Dufour contient une médaille d'or, fort belle, à l'effigie de Bonaparte, «président de la République italienne». Sur une fiche, on lit, de la main de Dufour: «Médaille d'or donnée par l'empereur Napoléon III». Autour du buste de Bonaparte: *Bonaparte Reip. Ital. præses. Anno. III.* Au revers, un groupe de quatre personnages, dont trois ailés, représentant les arts et surmontés de l'inscription: *Dox . Tvtvs . Ar .*

*insidiis.* Au bas de la médaille (du module de 60 mm.) les initiales de l'artiste: *L. M.*

Le même écrin contient aussi deux médailles d'or de 12 mm. L'une d'elles est à l'effigie de Napoléon I<sup>er</sup> et de Marie-Louise; elle porte, de face, au-dessous du médaillon, la signature *Andrieu F.[ecit]* et, au revers, *Napoléon emp. et roi. M. Louise d'Autriche*; deux personnages se donnent la main près d'un autel flambant; au-dessus: *1810*. La seconde, à l'effigie de Napoléon I<sup>er</sup>, porte autour du buste: *Napoléon empereur*; au revers: *Le sénat et l'empereur*; l'empereur, à l'antique, est porté en triomphe par deux sénateurs; au-dessus: *L'an XIII.*

Notons encore que Dufour reçut sous l'Empire deux médailles de bronze, l'une à l'effigie de Napoléon III, l'autre à celle de l'impératrice, portant toutes deux au revers: *L'Empereur / au / Général Dufour*. La première est du module de 35 mm.; de face, entourant le buste: *Napoléon III Empereur*; sous le buste: *Caqué F.[ecit]*. Le buste de l'impératrice Eugénie est entouré, comme celui de l'empereur, d'une guirlande, mais au lieu de lauriers, ici ce sont des roses qui, au revers, entourent l'inscription; de face, autour du buste: *Eugénie Impératrice*, et dessous: *A. Bovy, d'après Peyre*; module: 40 mm.

L'Europe ne fut pas la seule à honorer Dufour. L'Amérique du Sud elle-même sut apprécier les travaux du savant. En 1875, ils sont récompensés au Chili par la grande médaille de bronze. Cette médaille, du module de 7 cm., porte, de face, Pallas coiffée du casque corinthien, entre deux branches de laurier. Le buste surmonte l'écusson de la République chilienne. Au revers, dans une couronne de chêne, on lit cette inscription: *Primer premio / esposicion / internacional / de Chile / en 1875 /.*

Ainsi, jusqu'à ses derniers jours (on sait que Dufour mourut en 1875), le général genevois put se rendre compte que son œuvre n'avait pas été vaine. Il avait porté bien loin la réputation de la science helvétique. Sous son inspiration, la topographie était devenue l'un des arts les plus utiles; il avait ouvert la voie à maints travaux. L'application rigoureuse des principes qu'il avait adoptés et qui se révélèrent si sûrs et si précis le placèrent au premier rang des savants. A vrai dire, toujours modeste, il souriait lorsque l'on tentait de faire de lui un grand mathématicien. Il se souvenait de la peine que lui donnaient autrefois les mathématiques, alors que, bien jeune encore, il se présentait au concours de l'Ecole polytechnique, dont il devait sortir si brillamment. Ne prétendait-on pas qu'il avait conservé l'innocente manie de compter sur ses doigts?

Mais Dufour avait en lui cette flamme qui le poussait à s'attaquer précisément aux problèmes que son tempérament pouvait le plus redouter afin d'arriver à leur donner une solution. Sa vie s'écoula dans une lutte perpétuelle, mais son noble caractère masquait souvent ce qu'elle pouvait avoir de décevant pour un homme toujours à la recherche du mieux.

D'autres témoignages d'admiration et de reconnaissance confirment ceux que nous avons essayé de décrire. Son activité au sein du Comité qui allait prendre le nom de Comité international de la Croix-Rouge lui valut aussi en 1867 une médaille d'or (35 mm.) avec la mention: *Secours aux blessés militaires. Hommage mérité au président de la première conférence internationale pour les secours aux blessés sur les champs de bataille*, dont Henry Dunant avait été le promoteur.

\* \* \*

L'humilité de Dufour, constamment relatée par tous ceux, Suisses ou étrangers, qui l'approchèrent, lui eut fait peut-être trouver ces notes déplacées. Nous avons pensé, cependant, que ces objets provenant du cadre familial dans lequel s'écoula l'existence de ce grand citoyen méritaient de n'être pas oubliés. A les examiner les uns à côté des autres, on se rend mieux compte de la variété des services rendus par Dufour non seulement à son pays, mais à l'humanité tout entière. On se rend compte aussi que pour lui la vie formait un ensemble que l'homme n'a pas le droit de dissocier. Ces médailles rappellent que Dufour, ingénieur aux conceptions si pratiques, regardait plus haut et plus loin que les chiffres. Il savait qu'un peuple ne vit pas de pain seulement. Sorti d'un milieu très modeste — son père était horloger et sa mère, nous l'avons dit, brodeuse — il avait appris à mesurer la valeur du labeur intellectuel, la nécessité morale pour une nation de cultiver les lettres et les arts.

Son effort continu, persévérant, pour amalgamer à Genève la haute culture et le travail de l'artisan se révèle dans l'élan qu'il donna à la Société des Arts, dans l'activité qu'il déploya en dirigeant les services cantonaux d'urbanisme tout en donnant un enseignement académique, dans son zèle minutieux à doter son pays d'institutions techniques tout en faisant de lui le rempart des plus nobles traditions.

De cette pensée si vaste, si profonde et cependant si simple exprimée par Dufour, il ne reste pas que quelques médailles et une épée: il reste un très grand et très noble exemple que jamais les Suisses n'effaceront de leur histoire.

Indépendamment des descendants directs du général Dufour, plusieurs personnes conservent des documents ou des objets permettant d'évoquer son souvenir. Nous ne pouvons que signaler ici les lettres à la fois si belles et si simples qu'il adressa au colonel genevois Veillard, au lendemain du Sonderbund, lettres que leur propriétaire, M. William Braschoss, à Genève, voulut bien me communiquer.

Parmi les objets, mentionnons le fusil de chasse, qui, par voie d'héritage, appartient aujourd'hui à M. le colonel Edouard Bordier. Ce grand fusil à pierre, à deux coups, avait été légué par le général à son filleul Henri Janot, petit-fils du syndic Jean Janot, lequel était lui-même apparenté à Dufour. Il est conservé dans un étui

de cuir de la même époque que le fusil lui-même<sup>1</sup>. Ce qui donne à cette arme une valeur toute particulière c'est le fait que Dufour ne fut pas le seul à l'avoir possédée. Il a rédigé à son sujet l'indication suivante: « Il (ce fusil) est du célèbre Lepage et a servi à l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, comme le témoigne une inscription gravée sur la plaque de couche (sous la crosse) ». L'inscription à laquelle Dufour fait allusion est ainsi conçue: « J'ai servi à l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup> ». D'autre part, on lit sur une petite plaque d'argent apposée au flanc de la crosse: « G. H. Dufour ».

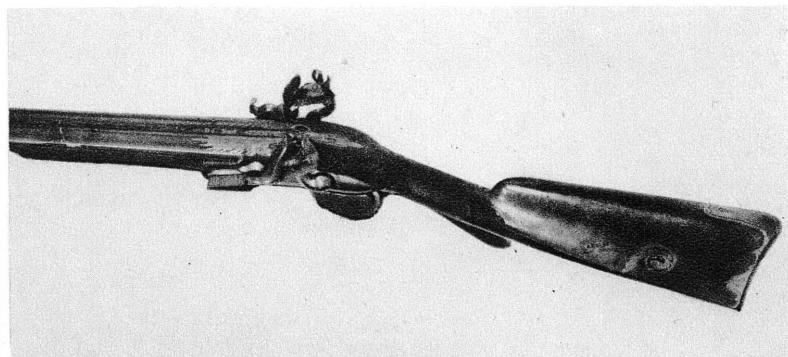
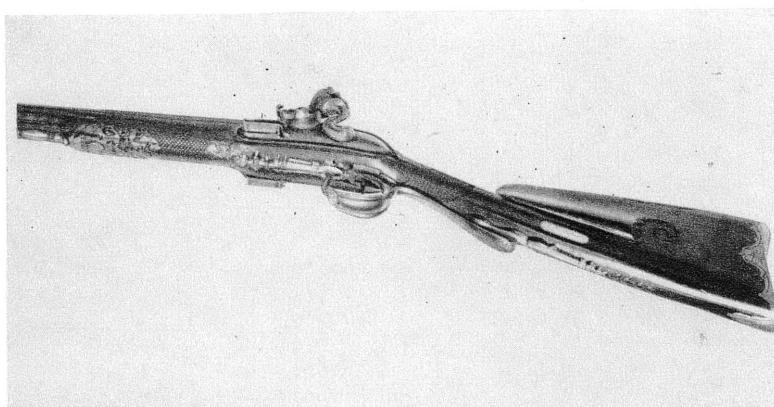
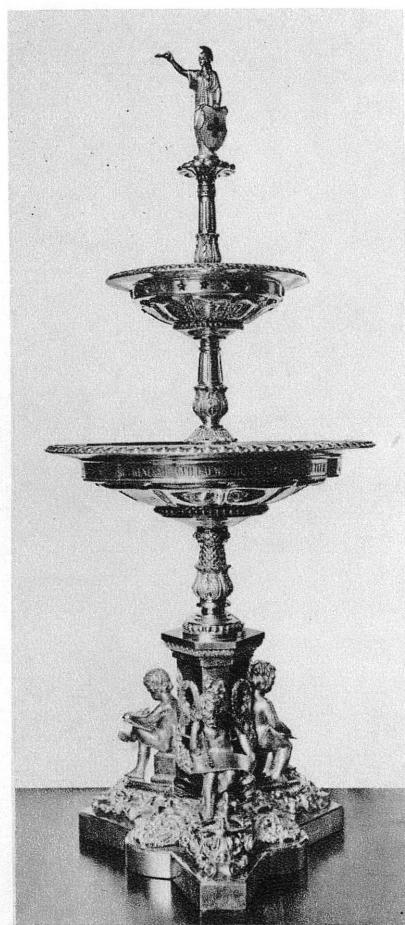
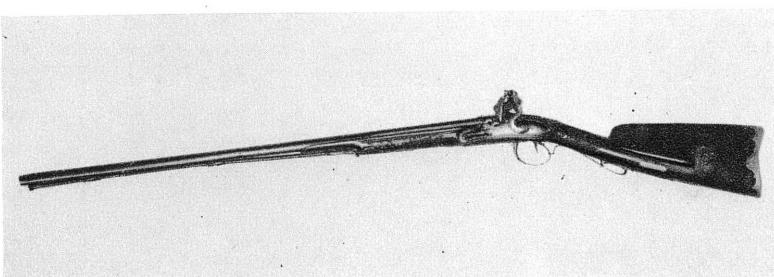
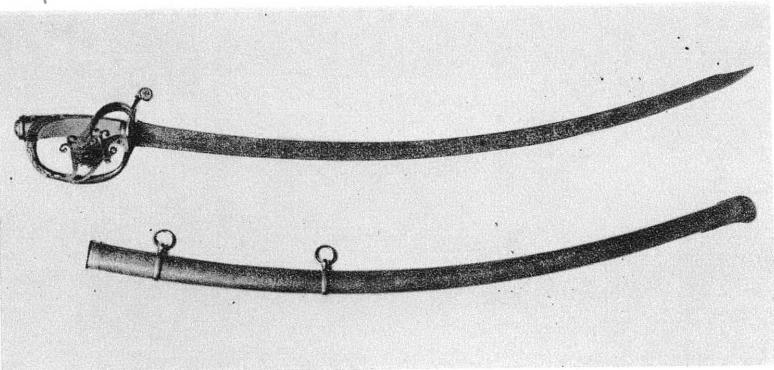
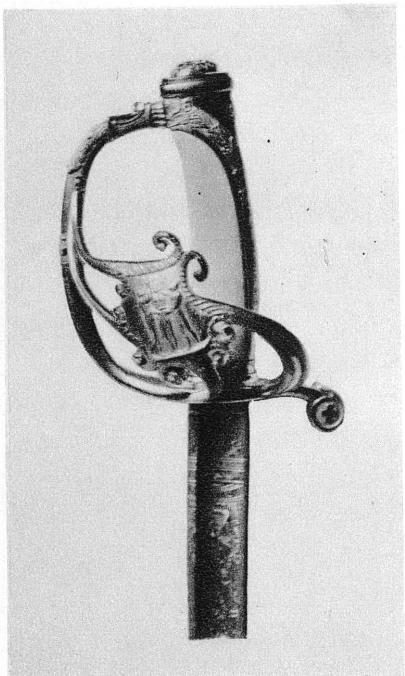
L'exécuteur testamentaire du général Dufour — son gendre et principal collaborateur pour l'établissement de la célèbre carte de Suisse — Henri L'Hardy-Dufour, avisa Henri Janot le 24 juillet 1875 du legs qui lui était dévolu. Il constate dans sa lettre qu'il s'agit là d'une pièce ayant un caractère spécial et rappelant « parfaitement bien l'époque de l'Empire ». Dès lors, écrit-il, il serait dommage de transformer l'arme et d'en faire un fusil à capsule. On peut croire que l'idée d'un changement pareil ne serait pas venue à Dufour; on sait, en effet, l'importance qu'il attachait au souvenir de celui sous les ordres un peu lointains duquel il avait servi comme officier d'état-major.

Par voie d'héritage encore, M. Edouard Vaucher, à Genève, conserve une montre de 53 mm. de diamètre; la boîte est en argent, mais le cadran en or. Sur ce cadran sont fixés trois autres petits cadrants destinés: le premier aux heures, le second aux jours et le troisième aux dates mensuelles. A l'intérieur de la cuvette, on lit: « 1847 / Souvenir / Chute du Sonderbund / les Jésuites / renvoyés / de toute la Suisse / ». Cette inscription est signée, avec la détermination de l'échappement et des six rubis: « J.-B. Duret / Genève / ». Deux petits documents manuscrits accompagnent l'écrin de cuir vert contenant la montre. L'un est de la main de Dufour: « Montre faite à l'occasion du Sonderbund. Inscription sur la cuvette. » L'autre fournit des indications détaillées sur la montre elle-même et se termine sur ces lignes: « On répond de la pièce à celui qui la possédera autant d'années qu'il désirera. J.-Bte Duret. »

Cette montre avait été donnée en souvenir du général à l'un de ses anciens adjudants, le lieutenant-colonel du génie Samuel Vaucher, grand-père de M. Edouard Vaucher. Architecte dans la vie civile, Samuel Vaucher construisit plusieurs des maisons de la Corraterie, le Musée Rath, etc., à Genève. On lui commanda aussi de nombreux édifices publics à l'étranger. Nommé en 1852, grâce à une intervention de Dufour, architecte de la maison de l'empereur Napoléon III, on le vit plus tard délégué de la Suisse aux congrès pénitentiaires car c'est à lui que l'on doit l'amélioration des maisons de détention. Comme celle de Genève, la ville de Marseille, en particulier, lui confia d'importants travaux.

La reconnaissance et l'amitié de Vaucher pour le général Dufour ne se démentirent jamais.

<sup>1</sup> La longueur du fusil est de 1 m. 20; les canons mesurent 0 m. 81, la crosse 0 m. 24. La largeur de la batterie est de 0 m. 09. Baguette en baleine.



Pl. XVI. — Armes et surtout de table ayant appartenu au Général Dufour. Collection de M<sup>me</sup> de Beaumont-L'Hardy, Genève.



SOUVENIRS DU GÉNÉRAL DUFOUR CONSERVÉS AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE.

*Portraits.*

- B. A. 1873-4. Buste en plâtre, par Pradier.  
1916-26. Crayon, par M<sup>me</sup> L'Hardy-Dufour.  
1910-160. Médailon en bronze, par Ch. Toepffer, 1863.  
Num. 53907. Médailon semblable au précédent.  
Arm. Buste en bronze.

*Médailles.*

- Num. 2265, 2282, 2283, 2284. Buste de profil à gauche. R / Croix fédérale et inscription. 1847. Par A. Bovy. 37 mm. Arg., c. doré, alum. BLAVIGNAC, *Armorial*, p. 323, n° 50.  
2260. Même médaille, mais avec légendes en allemand. BLAVIGNAC, *Armorial*, p. 323, n° 51.  
2262, 2267, 50783. Buste de face. R / Trophée. 1847. Non signée. 41 mm. Etain et c. br. ROUMIEUX, *Description de cent médailles inédites*, n° 176.  
2263. Buste de profil à droite. R / Ecu suisse, drapeau et armes. Non signée. 1847. 28 mm. Arg. ROUMIEUX, n° 177.  
2261. Buste de profil à droite. R / Soldat et trophée d'armes. Non signée ni datée (1847) 26 mm. C. arg. ROUMIEUX, n° 375.  
2264. Buste de profil à gauche. R / Ecu suisse. Non signée. (1847.) 22 mm. arg. ROUMIEUX, n° 376. Montée en clef de montre.  
2258. Buste de profil à gauche. R / Inscription 1866. Par A. Bovy. 60 mm. Cu. br. Frappée en souvenir de la carte d'Etat-major. ROUMIEUX, n° 80.  
2274, 2275. Buste de profil à gauche. R / Inscription 1884. Par A. Bovy. 38 mm. Arg. et c. br. ROUMIEUX, n° 380.  
2272, 50751. Armes de Genève. R / Croix fédérale. Lég.: A la mémoire du Général Dufour. 2 juin 1884. Non signée. 30 mm. Etain. ROUMIEUX, n° 381.  
50782. Buste de profil à gauche. Uniface. 48 mm. Enfonçage inachevé.  
2266. Buste de profil à gauche. Uniface. 28 mm. Enfonçage inachevé.  
54485. Buste de profil à gauche. Par A. Bovy. Uniface. 27 mm. C. arg.  
54478. Buste de profil à gauche. Estampé sur une plume à écrire de E. Deprez à Genève.  
2273. Médaille de la Société d'étudiants Esperantia frappée à la mémoire du Général Dufour. Non signée. (1884.) 30 mm. Etain. Roumieux, n° 382.

- Num. 50837, 50784. Le Général Dufour à cheval. R / Ecus de Genève et de la Confédération. Frappée en souvenir de l'inauguration du monument, 2 juin 1884. Par C. Droop. 34 mm. Etain. ROUMIEUX, n° 383.
2277. Buste de profil à gauche. R / Souvenir du Monument du Général Dufour. 2 juin 1884. Non signée. 35 mm. Etain. ROUMIEUX, 383 var.
- 2276, 50752. Monument du Général Dufour. R / Trophée. Par Curval. 37 mm. Etain. ROUMIEUX, n° 384.
- 2270, 2271. Le Général Dufour à cheval. R / Inscription et écus de Suisse et de Genève. Par C. Richard. 47 mm. Arg. et c. br. Frappée pour le Comité du Monument. ROUMIEUX, n° 379.
50781. Décoration. Buste de profil à gauche cousu sur un ruban rouge et blanc (1884). 26-16 mm. C. arg.
28545. Buste de profil à gauche. Uniface. « Fait d'après nature par Veillard, sourd muet. » 95 mm. Plâtre.

*Divers.*

Arm. 645-677. Uniformes et accessoires divers: chapeaux, manteau, gants, brassards, épée, etc.

B 217. Sabre.

Arch. 5733. Porte-crayon et porte-plume en argent avec lesquels le Général Dufour signa la paix du Sonderbund 1847. *Collections archéol. et histor. Moyen âge et temps modernes*, 1929, p. 96.

Arm. 232. Etui à cigares en laiton peint: portrait du Général Dufour. *Ibid.*, p. 97.

Arm. 644. Malle recouverte de cuir souple. *Ibid.*, p. 115.

